

Soigner son élevage en homéopathie - perfectionnement

Public cible

Tout éleveur du Lot et des départements limitrophes ayant des bases en homéopathie.

Objectifs

- Comprendre l'utilisation du répertoire, à partir de symptômes observés - Savoir différencier un cas aigu d'un faux aigu et d'un chronique. - Connaître des pathologies récurrentes.

Pré-requis

Avoir déjà suivi des formations de base en homéopathie. Si équivalence, nous contacter afin d'évaluer votre niveau.

Contenu

- Études de cas chroniques ;
- Relier la dynamique des symptômes à la souche du remède.
- Les remèdes les plus fréquemment utilisés ;
- Apprendre à différencier l'abord des maladies aiguës et celui des maladies chroniques.

Modalité d'enseignement

présentiel

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques, échanges avec le formateur, expériences des participants

Moyens matériels

Diaporama

Modalités d'évaluation des acquis

Mise en situation

Nom et numéro de déclaration d'activité de l'OF

73 46 00282 46

Références qualités

qualicert

Dates, lieux et intervenants

16 févr 2026 09:30 - 17:30 (7hrs)	Salle communale 46240 Séniergues	P. Rouchossé, docteur vétérinaire
23 mars 2026 09:30 - 17:30 (7hrs)	Salle communale 46240 Séniergues	P. Rouchossé, docteur vétérinaire
07 avr 2026 09:30 - 17:30 (7hrs)	Salle communale 46240 Séniergues	P. Rouchossé, docteur vétérinaire

Financier(s)



Infos complémentaires



Durée de la formation 3 jour(s)
Date limite d'inscription 16/02/2026

Tarifs

Coût journée VIVEA : 217 € // Pour les personnes non éligibles aux financements VIVEA, veuillez nous contacter.

Plus de renseignements

Catarina Pereira de Carvalho
formation-adearlot@orange.fr
ADEAR du Lot
Place de la Halle
46320 ASSIER

Tel. 07 86 81 56 50

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Taux de satisfaction : 100%

repas tiré du sac



Modalités d'accès : Les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription, une semaine avant la formation.

[Conditions générales de formation](#)